



ENSURING ACCESS TO HEALTH FOR ALL ASSURER UN ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

MAY 16TH AND 17TH 2019 - PARIS



Réunion des ministres de la Santé du G7 Jeudi 16 et vendredi 17 mai 2019

Ministère des Solidarités et de la Santé
11 avenue Lowendal – 75007 Paris

Déclaration des ministres de la Santé du G7



POUR UNE ACTION DU G7 EN SANTÉ MONDIALE INCLUSIVE, FONDÉE SUR LA PREUVE ET DURABLE

1.

Souhaitant apporter notre soutien au Sommet du G7 de Biarritz, qui aura lieu du 24 au 26 août 2019, et à la Sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui se tiendra les 9 et 10 octobre 2019, nous, les ministres de la Santé du G7 et le commissaire européen pour la Santé et la Sécurité alimentaire, nous sommes réunis à Paris les 16 et 17 mai 2019 pour rappeler que les soins de santé primaires sont le pivot d'un système de santé durable en faveur de la couverture santé universelle (CSU) et de l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en matière de santé, afin de réduire les inégalités et contribuer à l'amélioration du bien-être et au développement socio-économique ainsi qu'à la stabilité sociale et à la sécurité dans tous les pays. Des représentants de la ministre de la Santé du Burkina Faso, du secrétariat permanent du G5 Sahel, et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de la Banque mondiale, d'UNITAID et de Gavi, l'Alliance du vaccin, ainsi que des représentants et des experts de haut niveau de la société civile, se sont joints à nous.

2.

Le G7 a joué un rôle majeur pour maintenir la santé à haut niveau dans l'agenda politique international : les sommets d'Okinawa de 2000 et de Gênes de 2001 ont donné lieu au lancement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; le sommet de Toyako (Hokkaido) de 2008 a appuyé le renforcement des systèmes de santé ; l'Initiative de Muskoka pour la santé maternelle, néonatale et infantile a été créée lors du Sommet du G8 de 2010 ; plus récemment, les efforts se sont concentrés sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la réalisation d'avancées pour parvenir à la CSU, la sécurité sanitaire mondiale et la préparation et la réponse aux pandémies et aux situations d'urgence, l'éradication de la poliomyélite, la résistance aux antimicrobiens et l'impact des facteurs environnementaux sur la santé. Nous réaffirmons l'engagement pris par les chefs d'État et de Gouvernement du G7 lors du Sommet d'Elmau de 2015 d'apporter une assistance aux pays pour mettre en œuvre le Règlement sanitaire international de l'OMS (RSI, 2005). Nous continuerons d'apporter une assistance à 76 pays et régions partenaires pour mettre en œuvre ce règlement, en nous fondant sur l'expertise des pays et les partenariats existants, en particulier pour renforcer et maintenir les capacités de base requises, et pour permettre ainsi de réduire la vulnérabilité des pays face aux situations d'urgence de santé publique. Nous continuerons d'agir ensemble pour aider les pays à lutter contre les épidémies de maladies infectieuses, comme l'épidémie actuelle de la maladie à virus Ebola. Nous notons avec une vive inquiétude la menace croissante que représente la résistance aux antimicrobiens, dont la charge repose de manière disproportionnée sur les systèmes de santé disposant de ressources limitées, et nous réaffirmons qu'il est nécessaire d'intensifier l'action nationale et internationale dans une approche « Un monde, une santé ». Nous nous réjouissons de la publication prochaine du *Rapport complet de Redevabilité 2019*, qui prend en compte les progrès réalisés dans le cadre des engagements pris par les chefs d'État et de Gouvernement du G7 dans le domaine du développement. Nous attendons également avec intérêt la publication en 2020 d'un bilan de situation sur l'assistance apportée par le G7 en matière de renforcement des capacités liées au RSI 2005, qui mettra en lumière les progrès accomplis dans le cadre de nos engagements et formulera des recommandations pour poursuivre notre action en coordination avec l'OMS. Aujourd'hui, s'agissant de la persistance des inégalités de santé dans le monde, et dans le prolongement de la Déclaration d'Astana de 2018 et à l'approche de la prochaine réunion de haut niveau des Nations unies sur la CSU qui aura lieu en septembre prochain à New York, nous sommes conscients de la nécessité d'une coopération du G7 en matière de santé pour tous qui soit plus inclusive, fondée sur la preuve et durable, notamment en matière de renforcement des soins de santé primaires, pour parvenir à la CSU.

3.

Nous reconnaissons en particulier que le G7 doit favoriser les progrès au niveau mondial, dans la mesure où le renforcement des soins de santé primaires, qui inclut la promotion de la santé, la prévention, les traitements, la vaccination et la nutrition, ainsi que la littératie en santé pour les populations, peut conduire à des progrès significatifs en matière de santé, de stabilité et de développement socio-économique, en particulier grâce à des infrastructures de services de qualité accessibles, au développement des compétences et du personnel de santé. Nous tenons à rappeler l'importance de la qualité des soins, centrés sur la personne et efficaces, et de la sécurité des patients, qui sont les fondements des systèmes de santé robustes. Nous soutenons la mobilisation de toutes les organisations internationales compétentes, comme l'OMS, et initiatives internationales concernées, notamment le développement récent de la « Medicines Patent Pool » (Communauté des brevets sur les médicaments), dans leur action pour améliorer l'accès de tous à des produits de santé de base sûrs, efficaces, de qualité et à un prix abordable. Nous soutenons également la recherche et le développement (R&D) portant sur les moyens de fournir des outils de diagnostic ainsi que des médicaments et des vaccins innovants, de manière durable et à une population croissante et vieillissante. Ainsi, nous saluons et soutenons le renforcement des soins de santé primaires au niveau mondial, en particulier dans les pays à faible et moyen revenu comme les pays africains, notamment les pays du G5 Sahel. Nous soulignons par ailleurs qu'il est important de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et de promouvoir l'autonomisation des femmes pour qu'elles puissent accéder aux soins de santé primaires. Les femmes représentent la majorité du personnel de santé, en particulier du personnel infirmier et des sages-femmes. Nous soutenons l'amélioration de la représentation des femmes aux fonctions de direction et d'encadrement dans le secteur de la santé, y compris en santé internationale.

4.

Nous soutenons les actions stratégiques qui maintiennent la santé mondiale à haut niveau des priorités politiques, entre pays du G7 et pays à revenus faible et intermédiaire, comme les pays africains, notamment les pays du G5 Sahel, et ce, à leurs bénéfices mutuels. Nous encourageons la mobilisation et la coordination de l'ensemble de la communauté internationale, notamment des organisations internationales et des organismes de financement, des représentants des patients et des professionnels de santé, des universitaires, des organisations non gouvernementales et de tous les autres acteurs de la société civile concernés, des secteurs public et privé, afin d'améliorer les soins de santé primaires, levier de la lutte contre les inégalités de santé.

5.

Afin d'accélérer le renforcement des soins de santé primaires dans tous les pays, il existe actuellement une dynamique d'amélioration de la coordination des connaissances sur les soins de santé primaires, de facilitation de leur utilisation par les décideurs politiques et de partage des expériences dans la mise en œuvre des soins de santé primaires, une attention particulière étant portée à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes, conformément aux contextes, lois et priorités nationaux. Nous nous félicitons de l'Initiative du G7 pour des Connaissances communes sur les soins de santé primaires, conduite par la France, qui a pour objectif d'étudier les différentes options de mise en place d'une plateforme de partage de connaissances. Celle-ci permettrait de rassembler et de coordonner l'expertise existante, ainsi que d'encourager un apprentissage croisé sur les connaissances en soins de santé primaires entre les pays du G7 intéressés, ainsi que par des pays à revenus faible et intermédiaire, comme les pays africains, notamment les pays du G5 Sahel, dans une approche de bénéfices mutuels. Cette initiative doit être dotée de liens stratégiques forts avec les initiatives actuelles et à venir visant à améliorer la coordination pour atteindre l'objectif de développement durable 3 sur la santé et le bien-être pour tous (ODD 3), selon ce qui convient, y compris en prenant en compte de nouveaux instruments de planification à des fins de coordination, comme les plans régionaux et le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous. Nous remercions l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Groupe de la Banque mondiale et Gavi, l'Alliance du vaccin, pour l'engagement qu'ils ont pris, par la signature d'une Déclaration conjointe, de présenter avant la fin de la présidence française du G7 de 2019, un rapport conjoint, incluant des options de travail avec d'autres organisations sur la plateforme en ligne. Dans l'attente des conclusions de ce rapport, nous envisageons également la mise en place, si nécessaire, d'un groupe de travail technique dirigé par la France, disposant d'un mandat limité dans le temps, pour poursuivre l'élaboration de la plateforme. Nous préconisons vivement à ces organisations de travailler de manière collaborative avec d'autres organisations et acteurs, comme l'UNICEF et UNITAID, pour informer des résultats du rapport.

6.

Pour que les questions de santé mondiale restent prioritaires sur l'agenda politique et pour renforcer l'importance d'une coopération du G7 en matière de santé qui soit régulière, durable, inclusive et fondée sur des preuves, nous encourageons, à la discrétion de chaque présidence du G7, un dialogue et des échanges d'informations continus sur la santé entre les membres du groupe d'experts santé du G7. Les résultats de ce dialogue pourraient être utiles aux Réunions ministérielles du G7 et aux Sommets des chefs d'État et de Gouvernement, ou à d'autres discussions indépendantes d'un volet G7 santé spécifique

7.

Nous nous engageons à favoriser le succès de la Sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, que la France est heureuse d'accueillir les 9 et 10 octobre 2019 à Lyon, et qui a pour ambition d'atteindre au moins 14 milliards de dollars/américains pour le cycle 2020-2022 pour lutter contre ces trois maladies. Mettre un terme aux trois épidémies, parvenir à la CSU, atteindre les ODD en matière de santé d'ici à 2030 et améliorer la sécurité sanitaire mondiale ne seront pas réalisables sans combiner plusieurs sources de financement, provenant notamment de bailleurs de fonds habituels et nouveaux et de partenaires des secteurs public et privé, ni sans encourager les pays de mise en œuvre à mobiliser leurs ressources nationales. Nous réaffirmons, tout en maintenant clairement et de façon durable l'attention que nous portons à ces trois maladies, notre soutien à l'amélioration de l'efficacité et de la durabilité des programmes du Fonds mondial, notamment par des investissements dans le renforcement des systèmes de santé, en particulier des soins de santé primaires. Nous soulignons également le rôle de l'innovation et la nécessité de faire face aux menaces sanitaires comme la résistance croissante aux médicaments, ainsi que d'encourager les systèmes reposant sur les communautés et les approches intégrées. Au travers des actions du Fonds mondial, mais également au-delà, il faut agir plus rapidement pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes, pour promouvoir, protéger et respecter les droits humains et pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

France

Mme Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé

États-Unis

M. Alex Azar, secrétaire à la Santé et aux Services sociaux

Royaume-Uni

M. Matt Hancock, secrétaire d'État à la Santé et aux Services sociaux

Japon

M. Masayoshi Shintani, vice-ministre de la Santé,
du Travail et du Bien-être

Italie

Mme Giulia Grillo, ministre de la Santé

Allemagne

M. Jens Spahn, ministre de la Santé

Canada

M. Simon Kennedy, vice-ministre de la Santé

Union européenne

M. Vytenis Andriukaitis, commissaire européen chargé de la Santé
et de la Sécurité alimentaire



FRANCE

BIARRITZ
2019

